

MESSAGER DE NOS 2 PAROISSES

N° 29

Avril - Mai - Juin 2023



Paroisse de Noroy-le-Bourg

Autrey-les-Cerre / Borey / Calmoutier /
Cerre-lès-Noroy / Colombe-lès-Vesoul / Colombotte /
Dampvalley-lès-Colombe /
La Creuse / La Demie / Liévans / Mollans / Montjustin-
et-Velotte / Neurey-lès-la-Demie / Noroy-le-Bourg /
Pomoy / Valleriois-le-Bois / Velleminfroy / Villers-le-Sec

Paroisse Saint-Martin de Saulx-Colombier

Châteney / Châtenois / Colombier / Comberjon /
Creveney / Equevilley / Genevrey /
La Villedieu-en-Fontenette / La Villeneuve /
Mailleroncourt-Charette / Meurcourt / Montcey /
Saulx-de-Vesoul / Servigney / Velorcey



LE CHRIST RESSUSCITÉ NOUS ENVOIE EN MISSION !

ÉDITORIAL

LE CHRIST RESSUSCITÉ NOUS ENVOIE EN MISSION !

Au cours de la Veillée Pascale, à Saulx-de-Vesoul, j'ai eu la joie de baptiser Joao, un jeune adulte âgé de 34 ans, marié avec Anna. Ils habitent à Velleminfroy (paroisse de Noroy-le-Bourg).

Le jour de Pâques, à Dampierre-sur-Linotte, 22 jeunes de notre doyenné des Plateaux de Vesoul dont Lucas et Wilhelm qui habitent respectivement Chateney et Saulx-de-Vesoul (paroisse de Saulx-Colombier) ont reçu le Sacrement de la Confirmation.

Alors que nous entrons dans le Temps Pascal qui dure 50 jours, jusqu'à la Pentecôte, nous rendons grâce au Seigneur pour ces jeunes adultes qui mettent volontairement leurs pas à sa suite, en Église !

Joao, Lucas et Wilhelm sont, pour nous, signes vivants que le Christ-Ressuscité ne cesse d'appeler des témoins pour dire aux hommes d'aujourd'hui qu'Il les aime, les libère et les appelle à la Vie.

Ces jeunes adultes nous "boostent" à nous laisser toucher par le Christ-Ressuscité, sans crainte ni complexe, au cœur de notre société hyper sécularisée. Ils nous rappellent que baptisés, quelque soit notre vocation, nous devons répondre vaillamment aux appels du Christ-Ressuscité.

En septembre 2015, Monseigneur BOUILLERET m'appelait à quitter la paroisse de Fougerolles afin de devenir votre curé.

Pendant ces huit années, en lien avec beaucoup de personnes de bonne volonté, j'ai essayé de donner le meilleur de moi-même pour être signe du Christ-Ressuscité et vous annoncer la Bonne Nouvelle de l'Évangile, en dépit de mes défauts et muni des atouts reçus de Celui qui m'a appelé à Le suivre.

Je demande humblement pardon à toute personne que j'ai blessée d'une manière ou d'une autre et remercie du fond du cœur toutes les personnes qui m'ont fait confiance, épaulé et soutenu dans mon ministère.

Je rends grâce pour tant de personnes rencontrées au cours de ces huit années vécues en tant que curé des paroisses de Saulx-Colombier et de Noroy-le-Bourg. Merci à vous toutes et tous !

En réponse à l'appel de notre Archevêque, je vais rejoindre, en septembre prochain, le doyenné du Haut-Doubs horloger.

Aux cotés de l'Abbé Michel JEANPIERRE qui en deviendra le curé, je serai vicaire pour les trois paroisses constituant ce doyenné :

- Plateau de Maiche : 14785 habitants pour 23 communes
- Val de Morteau : 20324 habitants pour 7 communes
- Plateau du Russey : 8055 habitants pour 7 communes.

Nous serons ainsi deux "jeunes" prêtres soixanténaires pour annoncer l'Évangile à la population de ce vaste territoire frontalier avec la Suisse !

Auparavant, c'est dans la joie que je vous invite à fêter et rendre grâce, bien simplement, pour mes 20 ans de sacerdoce.

J'ai, en effet, été ordonné prêtre dimanche 29 juin 2003 en la Cathédrale de Besançon par Monseigneur Lucien DALOZ !

Nous allons nous retrouver dimanche 9 juillet prochain à 10h30 pour l'Eucharistie commune pour nos deux paroisses, à Noroy-le-Bourg. Un apéritif convivial suivra dans la cour du presbytère.

BON TEMPS PASCAL À TOUTES ET À TOUS !

Votre curé : Abbé Jean-Pierre POIROT

PAROISSES : NOROY LE BOURG - ST MARTIN SAULX-COLOMBIER

Contact : Abbé Jean-Pierre POIROT – Presbytère – 10 rue des Halles – 70000 NOROY-LE-BOURG

Tél. Fixe : **03 84 78 82 86** Port. : **06 31 87 49 97**. E-mail. jepi06103@orange.fr

Offrande d'une messe : **18 €**

- **Baptême** : prévoir au **moins 2 mois** à l'avance. Les baptêmes sont célébrés pendant ou après la messe dominicale qui est célébrée à 11 h 00. Pour fixer la date voir avec l'Abbé et le planning des messes.
Casuel : **50 €**
- **Mariage**: **contacter l'Abbé pour convenir ensemble de la date de la célébration : au moins 9 mois avant la période envisagée.**
Casuel : **160 €** acquitté auprès l'Abbé lors de la dernière réunion de préparation
- **Obsèques** : Les Pompes-Funèbres de votre choix préviennent un membre de l'Équipe Funérailles afin de fixer la date et l'organisation de la cérémonie.
Casuel : **160 €** Les Pompes-Funèbres facturent ce montant ordinairement à la famille, sinon la famille s'en acquitte auprès du célébrant.

L'Abbé Jean-Pierre POIROT sera absent du lundi 10 juillet au jeudi 3 août 2023

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

LE PAPE ÉMÉRITE BENOIT XVI EST DÉCÉDÉ

71 ans de sacerdoce, 8 ans de pontificat, docteur en théologie, expert au Concile Vatican II, préfet de la Congrégation pour la Doctrine de foi. Une vie entière au service de l'Église.



Joseph RATZINGER est né en Allemagne, à Marktlam Inn, le 16 avril 1927, un samedi Saint. Il est baptisé le jour même. Fils d'un gendarme, issu d'une famille d'agriculteurs, et d'une ancienne cuisinière, il passera son enfance et son adolescence dans la petite ville de Traunstein, près de la frontière autrichienne. C'est là qu'il recevra sa formation chrétienne, humaine et culturelle dans un cadre familial modeste. Alors que la Seconde Guerre mondiale bat son plein en Europe, le jeune Joseph RATZINGER, âgé de 16 ans, est mobilisé au sein d'une unité de défense antiaérienne. À la fin de la guerre, il entre au séminaire de Freising pour y étudier la théologie et la philosophie. Il poursuivra ses études à l'université de Munich

et, le 29 juin 1951, sera ordonné prêtre, en la fête de Saint-Pierre et Saint-Paul, avec son frère Georg. Sa devise épiscopale est : « **collaborateur de la vérité** »

En 1953, il obtient son doctorat en théologie avec une thèse ayant pour titre « Peuple et maison de Dieu dans la doctrine de l'Église de saint Augustin ». Il obtiendra, quatre ans plus tard, une maîtrise en enseignement en déposant une étude exhaustive de la théologie de l'histoire de saint Bonaventure. Dès lors, il entamera une brillante carrière d'enseignant.

De 1962 à 1965, Joseph RATZINGER contribue au Concile Vatican II en tant qu'expert (il assiste le cardinal Joseph FRINGS, archevêque de Cologne, en tant que conseiller théologique).

En 1977, il est nommé Archevêque de Munich et Freising. Paul VI le crée cardinal le 27 juin 1977. Il est appelé à quitter sa terre natale en 1981, quand le Pape Jean-Paul II le nomme Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la foi. En 2002, le cardinal RATZINGER est élu Doyen du collège des cardinaux.

Dans la matinée du lundi 18 avril 2005, il célèbre la Messe "pro eligendo Romano Pontifice" avec les 115 Cardinaux, à quelques heures du début du Conclave qui allait l'élire. **Le 19 avril 2005, le cardinal allemand Joseph RATZINGER est élu, pour succéder à Jean-Paul II. Il prendra le nom de Benoît XVI.**

Près de 8 ans plus tard, le « simple et humble serviteur dans la vigne du Seigneur », (c'est ainsi que Benoît XVI s'était présenté aux fidèles le 19 avril 2005) se retire. Le 11 février 2013, dans un geste historique, provoquant une immense émotion, Benoît XVI annonce sa renonciation, en latin à la fin d'un consistoire, estimant que son âge ne lui permet plus « d'exercer adéquatement le ministère pétrinien ».

A partir de 28 février 2013, il débute la « dernière étape de son pèlerinage sur cette terre ». Depuis le monastère Mater Ecclesia, dans les jardins du Vatican, le Pape émérite continuera, en silence à travers la prière, à travailler « pour le bien commun, le bien de l'Église et de l'humanité ». Il apparaîtra à quelques reprises aux côtés du Pape François, et notamment lors de l'ouverture du Jubilé de la miséricorde au Vatican le 8 décembre 2015, franchissant avec son successeur la Porte Sainte de la basilique Saint-Pierre.

A la fin de sa vie, le Pape émérite, se confiera sur sa propre mort. « Nous devons nous préparer à la mort, non pas en accomplissant certains actes, mais en vivant de manière à se préparer à passer le dernier examen devant Dieu » affirme-t-il dans le livre entretien « Dernières conversations » du journaliste allemand Peter SEEWALD.

Il a rendu son âme à Dieu le 31 décembre 2022.

Le 5 janvier 2023, ses funérailles ont été présidées par le pape François.



(source : Vatican news)

LES SAINTS... DES MODELES POUR AUJOURD'HUI !

« Dieu nous te louons, Seigneur nous t'acclamons dans l'immense cortège de tous les saints... »

Comme nous l'indique ce refrain d'un magnifique cantique, c'est Dieu seul que nous louons et prions car Dieu seul est saint. Marqués du don de l'Esprit-Saint à notre baptême, à notre confirmation, nous sommes tous appelés à grandir dans la sainteté, c'est-à-dire à nous ajuster à la sainteté de Dieu.

« Lorsque les saints passent, ils laissent des traces. » (Saint Jean-Paul II, 1986)

Dans ce 29^e numéro du « Messenger de nos deux paroisses », nous vous proposons une biographie de Sainte Jeanne-Antide THOURET, fondatrice de la Congrégation des Sœurs de la Charité de Sainte Jeanne-Antide THOURET.

Laissons-nous toucher par sa vie toute donnée à Dieu et à son prochain !

SAINTE JEANNE-ANTIDE THOURET (1765-1826)



Dans la famille THOURET qui compte déjà trois garçons, Jeanne-Antide vient au monde le 27 novembre 1765 à Sancey, un village de Franche-Comté. Elle est baptisée ce même jour et on lui donne le nom de sa marraine.

Les années de son enfance et de sa jeunesse se déroulent normalement mais se révèlent déterminantes pour son avenir : elle vit dans une famille nombreuse où les valeurs humaines et chrétiennes sont prioritaires, une famille éprouvée par la souffrance à cause de la longue maladie de la maman et des rapports souvent conflictuels dus à la présence, à la maison, d'une sœur du papa, non mariée et d'un caractère difficile.

A 16 ans, elle perd sa maman et la voici mère de famille nombreuse, aux prises avec une tante qui lui dispute les prérogatives confiées par son père.



Maison où Jeanne-Antide a vécu à Sancey

Dans le calme relatif de la fin de l'Ancien Régime, où perce déjà jusque dans les campagnes, le bouillonnement des idées révolutionnaires, Jeanne-Antide connaît le rude labeur des villageoises en charge de famille.

Elle réussit tout ce qu'elle entreprend.

Mais contre l'avis des siens qui lui cherchent un bon parti, Jeanne-Antide choisit de tout quitter dans un départ qu'elle croit définitif pour suivre un appel mystérieux à servir Jésus-Christ et les pauvres.

L'année 1787 marque un premier départ. A 22 ans, une nouvelle vie commence pour elle. Elle n'est plus la maîtresse de maison estimée, mais l'humble petite sœur qui a tout à recevoir de la communauté et des responsables.

A Langres, à Paris, elle apprend chez les Filles de la Charité à servir les malades pauvres.

L'itinéraire prévu pour la formation des jeunes religieuses semble indiquer un chemin sans imprévus. C'est sans compter sur la maladie, le deuil de son père, les troubles révolutionnaires, les désordres à l'intérieur même des couvents, la persécution religieuse.

Pourtant, rien ne détourne Jeanne-Antide de son projet, pas même, en 1793, son retour forcé au pays natal : en effet, pendant la Révolution française, toutes les Filles de la charité, comme bon nombre de religieuses, sont dispersées et doivent retourner chez elles

Dès son retour à Sancey, Jeanne-Antide est sollicitée pour venir en aide aux enfants sans école, aux malades sans médecins, aux chrétiens sans prêtres, aux prêtres qui se cachent. Auprès de tous, elle déploie ses dons et ses compétences.

Aimée de tous, elle a tout pour réussir. Et pourtant, elle rêve de solitude, de pauvreté, de prière ! Son projet de vie religieuse continue de l'habiter et rejoint l'idéal de vie proposé par le Père RECEVEUR, fondateur de la Communauté des Solitaires, prêtre aux Fontenelles (Doubs).

La voilà donc partie en Suisse à la suite des Solitaires bientôt persécutés, chassés, transformés d'émigrés en fuyards, en route vers l'Allemagne. Dans cette fuite vers nulle part avec les Solitaires, au milieu des multiples périls de la route, des dangers aussi bien du côté des armées impériales que des armées autrichiennes, avec la pauvreté extrême, les épidémies, les problèmes quotidiens au sein même de la communauté, Jeanne-Antide ne perd ni sa

tête, ni son amour de Dieu et des pauvres malades qui lui sont confiés et auprès de qui elle se donne sans compter. A Neustadt, en Bavière, elle voit mourir sa jeune sœur et tant d'autres. Elle fait face à tout avec compétence et sagesse et pourtant... elle ne supporte plus de ne pouvoir concrétiser comme elle l'entend son amour des malades : Dieu l'appelle-t-il encore ailleurs, mais où donc ?

En 1797, elle quitte Wiesent, près de Ratisbonne où les Solitaires s'étaient installés, seule, sans argent, sans papier, sans connaître la langue allemande, n'ayant pour boussole que son abandon à Dieu, et sa confiance en Lui. Elle arrive en Suisse, à Einsiedeln, puis aux portes de la France, au Landeron, commune de Suisse dans le canton de Neuchâtel.

C'est là qu'elle reçoit de l'Eglise la belle et rude mission de rentrer à Besançon pour y travailler à la restauration du diocèse sur le plan humain et sur le plan chrétien, après les ravages de la révolution : toute occupée à instruire les enfants, à soigner un prêtre malade, Jeanne-Antide avait retrouvé une vie plus paisible. Là, elle reçoit l'appel de deux prêtres français qui lui demandent de rentrer en France pour s'occuper des enfants non scolarisés et des malades. Il lui faut donc encore plier bagage et revenir où elle n'avait pas choisi de retourner. Comment se préparer à l'avenir incertain et périlleux qu'elle entrevoit ?

Elle n'a pas à chercher longtemps. La Terreur se réveille.

Parce qu'elle s'était exilée, Jeanne-Antide, pendant presque une année, doit se cacher à La Grange, village situé à une dizaine de kilomètres de Sancey, prisonnière silencieuse et priante, dans un tout petit réduit prêté par une amie au péril de sa vie.

En 1799, la voici enfin Besançon, sans autre assurance que la mission confiée et son abandon à la Providence !

Le calme n'est pas encore revenu qu'elle ouvre sa première école le 11 avril 1799 et un bouillon pour les pauvres.

De mai à septembre 1802, Jeanne-Antide rédige la Règle de vie de sa communauté. Accompagnée de quelques sœurs attirées par son idéal de vie, elle ouvre de nouvelles écoles, et des lieux dédiés aux soins des malades, tandis qu'elle envoie ses sœurs faire la classe et soigner les pauvres.



La rue des Martelots, lieu de la première communauté

Le 23 septembre 1802, on lui demande aussi de prendre en charge le service des prisonniers de la prison de Bellevaux, où elle s'efforce de mettre ses talents d'éducatrice au service des prisonniers, leur donnant de quoi se nourrir, organisant du travail, leur permettant ainsi de recevoir un salaire.

Pendant dix ans, sur tout le diocèse, Jeanne-Antide travaille, lutte, éduque des jeunes, soigne des malades, établit des œuvres, coopère avec les autorités locales pour la prise en charge des pauvres et soutient l'Eglise.

En 1807, à Paris, la communauté reçoit le nom officiel de « Sœurs de la charité de Besançon ».

Reconnue au plan civil par le Préfet, puis par Napoléon, sa fondation acquiert une renommée qui s'étend jusqu'aux pays voisins : en Savoie, en Suisse, à Naples, la grande ville riche de ses pauvretés, de son histoire, encore meurtrie par le passage des armées françaises.

C'est dans la confiance que Jeanne-Antide accueille l'aventure napolitaine proposée par Madame Laetitia, la mère de Napoléon ; elle se prépare avec ses sœurs du mieux possible.

Citoyenne européenne, à Naples, elle sème la bonté, soigne, éduque, étonne par la nouvelle forme de vie religieuse au milieu du monde.

Mais elle est toujours en butte à l'adversité, à la pauvreté, aux jalousies et son inquiétude grandit à l'égard des communautés restées en France, où gronde un vent de fronde.

Le beau tronc de l'arbre qui a pris racine à Besançon ne la reconnaît plus.

Déchirée, elle est mise à l'épreuve de la désunion, au moment où en 1819, l'Eglise reconnaît et approuve sa Règle de Vie, l'une des premières à présenter une vie religieuse apostolique féminine. Sa congrégation prend le nom de « Filles de la Charité sous la protection de Saint Vincent de Paul ». Mais l'hostilité de l'Archevêque de Besançon à son égard entraîne la scission des communautés françaises.

Elle revient en France pour réunir sa congrégation mais voit l'Archevêque lui refuser l'entrée du couvent.

C'est l'échec !

Jeanne-Antide reste debout au milieu de la tourmente, avec la douleur permanente de n'avoir pas réussi à retisser les liens avec les communautés de Franche-Comté et à les ouvrir à l'Eglise universelle.

Jeanne-Antide THOURET répétait : « Je suis fille de la sainte Eglise, soyez-le avec moi », comme elle l'écrivait dans une circulaire de 11 avril 1820.

Pour son attachement à l'Eglise, elle mérite d'être appelée *Filia Petri (Fille de Pierre)*

Passant par la Savoie, à saint Paul en Chablais, Jeanne-Antide reprend la route de Naples avec au cœur, une très grande peine.

Sa prière de tous les instants, nourrie par la souffrance vécue avec le Seigneur en croix dépasse les horizons de l'espace et du temps et lui permet de continuer jusqu'à sa mort à aimer les communautés rebelles et à garder l'espérance, malgré la brisure définitive.

La souffrance de Jeanne-Antide est immense : la reconnaissance non acceptée provoque la scission de l'Institut en deux rameaux, italien et français qui ne retrouveront l'unité que dans la deuxième moitié du vingtième siècle. Mais tout cela rend plus solide encore et sûre la confiance de Jeanne-Antide dans le projet d'amour de Dieu.

A Naples, alors qu'il ne lui reste plus que trois années de vie, elle se consacre au travail apostolique ; jamais elle ne manifeste des sentiments de rébellion pour l'injustice qu'elle subit et même, elle pardonne et prie pour toutes ses Filles, proches et plus éloignées

Confiant tout à Celui qui l'avait appelée, comblée de son amour et soutenue au cœur de ses multiples épreuves, Jeanne-Antide, malade, meurt à Naples, le 24 août 1826, pleurée par tout le peuple napolitain.

Femme d'innovation, à qui rien ne semble avoir réussi, Jeanne-Antide a conquis de haute lutte par la souffrance et par la grâce, l'amour de Dieu et des pauvres, l'amour de l'Eglise et de sa Congrégation.

Jeanne-Antide THOURET a été béatifiée par le pape Pie XI le 23 mai 1926 et canonisée le 14 janvier 1934.



Statue érigée à Sancey, lors de la canonisation de Jeanne-Antide



Statue érigée en 1949 dans la basilique Saint-Pierre de Rome, sculptée par QUADRINI

Une basilique fut construite entre 1926 et 1934 à Sancey.

La congrégation que Jeanne-Antide a créée compte aujourd'hui plus de mille fondations et œuvre chaque jour pour l'instruction des enfants et le secours aux malades.

Les Sœurs de la Charité de Sainte Jeanne Antide THOURET sont présentes en France et en Italie, en Suisse (1810), à Malte (1868), en



Angleterre (1901), au Liban (1904), aux États-Unis (1932), au Paraguay (1967), en Argentine (1968), en Égypte (1909), en Syrie (1925), au Laos (1934), au Vietnam (1940), en Indonésie (1980), en Thaïlande (1981), au Pakistan (1982), en Algérie (1940) qu'elles quittent après les années 1970, en Libye (1965) qu'elles quittent après quelques années, en R.C.A. (1960), au Tchad (1962), au Soudan (1984), au Brésil (1993), en Inde (1999), en Éthiopie (2004), en Bolivie, en Espagne (2014), au Congo (2014), au Soudan du Sud (2021).



Colombe GRILLOT

PÈLERINAGES

DIOCÈSE DE BESANÇON

2023



A L'ÉTRANGER

Tamanrasset

- 13 au 21 février

Terre sainte

- 4 au 13 mars

Jordanie

- 25 avril au 3 mai

Sénégal

- 24 novembre au 04 décembre

EN FRANCE

La Salette *Adultes*

- 9 au 12 juillet
- 17 au 21 septembre

La Salette *Jeunes*

- 9 au 13 juillet

Lourdes

- 30 juillet au 5 août

Brives Rocamadour

MILLE ANS D'HISTOIRE des ERMITES de Brive à Conques

- 30 mai au 5 juin

Ars VILLAGE du curé d'ARS

- Mardi 20 juin

MARCHES A LA JOURNÉE

La Grâce-Dieu

- 31 mars

Notre-Dame de Lorette

- 16 juin

Passavant

- 6 octobre

MARCHE 5 JOURS

Les abbayes de la S^{te} Croix
des Vosges

- 4 au 8 septembre



Pour tout renseignement concernant ces pèlerinages, n'hésitez pas à contacter

le service des pèlerinages

18 rue Megevand 25041 Besançon cedex Tél. 03 81 25 28 22 - 06 28 66 54 59

Permanences au bureau : lundi et mercredi matin, mardi et jeudi toute la journée ou sur rendez-vous

Site Internet : www.diocese-besancon.fr/service-pelerinages

Mail : pelerinages@diocese-besancon.fr

Agrement tourisme : n°1M025100008

Imprimé par nos soins

DENIER DE L'ÉGLISE

Chers frères et sœurs

Pourquoi continuer à donner de l'argent à l'Église alors que chaque jour sont révélés scandales et faiblesses en son sein ?

Ce questionnement est légitime et partagé par nombre d'entre vous. C'est pour cela qu'il m'apparaît essentiel en ce début d'année de prendre la plume à l'occasion du lancement de la campagne Denier pour redonner du sens à votre don à l'Église.

Comme nous aujourd'hui, à travers les siècles, des millions de croyants ont construit et fait grandir l'Église en aimant Dieu et leurs frères. Par le don de leur énergie, de leur temps, de leurs ressources, de leur vie parfois, ils ont bâti les fondations de l'Église d'aujourd'hui. Je vous invite d'ailleurs à relire les vies des saints : ces derniers sont si nombreux que chacun peut y trouver son inspiration.

Quel qu'ait été leur charisme, ils ont en commun leur confiance absolue en Dieu, leur volonté de suivre Jésus à travers toutes les tempêtes, et leur amour de l'Église. C'est dans la continuité de ce grand élan d'amour qui traverse les âges et nous unit à ceux qui nous ont précédés que je vous invite à faire un don au Denier. Ce don est essentiel pour les communautés que nous constituons. Il est vital pour l'Église.

Malgré ses limites, l'Église demeure l'instrument choisi par le Christ pour traverser les siècles et être son porte-voix. Nous sommes tous redevables à l'Église qui nous a transmis la Parole de Dieu et qui donne les sacrements du Christ.

Évêques, prêtres, diacres, salariés du diocèse, responsables bénévoles et vous tous, laïcs : nous sommes de simples serviteurs de Dieu. Nous avons besoin les uns des autres pour pouvoir l'annoncer, le célébrer et le servir. À la suite des saints qui intercèdent pour nous, osons donner et garder confiance, les yeux fixés sur le Christ. Je vous remercie pour votre don qui fait grandir l'Église et vous bénis de tout mon cœur.

+ Mgr Jean-Luc BOUILLERET

Archevêque de Besançon

P.S. Si vous êtes imposables, vous pouvez bénéficier d'une réduction fiscale de 66% du montant de votre don (dans la limite de 20% de votre revenu imposable). Vous pouvez aussi opter pour le prélèvement automatique ou donner par carte bancaire sur le site du diocèse.

UN GRAND MERCI

Quelques chiffres !

	2021	2022	évolution
Diocèse	2 557 027	2 479 452	-3,03 %
Noroy-le -Bourg	15 476	15 826	+ 2,26 %
Saulx-Colombier	11 181	13 729	+ 22,79 %

Cette collecte annuelle concerne chaque diocèse de France (sauf Alsace-Moselle). Avant la promulgation de la loi de séparation des Églises et de la République Française, les ministres du culte, évêques et prêtres pour l'Église Catholique, étaient rémunérés par l'État. Depuis lors, cette collecte annuelle du Denier de l'Église a été initiée par l'Église Catholique afin de pouvoir les rémunérer.

Oui, je remercie infiniment toutes les personnes qui ont pris part à la collecte 2022 du Denier de l'Église.

Je salue les bons chiffres inhérents à nos deux paroisses : un grand merci pour votre générosité. Elle est d'autant plus remarquable en cette période de crise et d'inflation !

Je sais pertinemment que nous sommes toutes et tous très sollicités par beaucoup d'associations caritatives aussi légitimes les unes que les autres et que vos revenus ne sont pas extensibles !

Par votre don au Denier de l'Église, vous affirmez votre lien à l'Église Catholique et, ainsi, vous reconnaissez son rôle très important au sein de notre société fragilisée.

Grâce à vous, nous, prêtres, pouvons consacrer notre vie pour votre service spirituel et l'annonce de la bonne nouvelle de l'Évangile !

Avec toute ma gratitude et l'assurance de ma prière.

Votre curé : Abbé Jean-Pierre POIROT

DOYENNÉ

LA MAISON D'ÉGLISE

La Maison d'Église est devenue Maison de Doyenné à la disposition de l'ensemble des paroisses des Plateaux de Vesoul. Elle partage ses moyens avec les paroisses : accueil téléphonique, permanences, travaux administratifs en disposant de moyens informatiques et de reprographie, de salles de réunions et d'un coin repas. La librairie en lien avec « Passage 18 » du Diocèse est à disposition.

La Maison est un appui pour les mouvements et services : CCFD, Secours Catholique, Ordre de Malte, ainsi qu'à des associations non confessionnelles qui y ont leur siège social : AHSAM (Association Haute-Saônoise d'aide aux migrants), AFDE (Association des Familles en deuil d'un enfant).

L'équipe opérationnelle est composée de 12 personnes qui viennent de quatre de nos paroisses:

- neuf qui alternent à l'accueil pour une permanence ;
- une comptable ;
- une assistante administrative ;
- une gestionnaire de Librairie.

Toutes les personnes accèdent aux applications informatiques. Elles peuvent vous informer pour la réservation des salles, sur le planning des messes. Mais, surtout, elles sauront orienter vos demandes aux personnes concernées (offrandes de messes, extrait actes, demandes de sacrements, inscription...). Cette équipe vous reçoit tous les matins et les jeudis après-midi (sauf périodes scolaires). Remercions-la pour son accueil, son sourire et le travail effectué !

Un Conseil de Maison est en création, il sera composé de représentants des Paroisses et d'un membre représentant les Associations. Son rôle sera d'impulser les choix du Conseil Pastoral de Doyenné et de proposer des projets.

Nous sommes aux services des paroisses et nous serons heureux d'accueillir vos demandes.

Merci à l'équipe précédente pour leur bienveillance et leur présence discrète toute à nous renseigner.



Maison de Doyenné 13 rue Jules Ferry 70000 Vesoul Tel : 03 84 97 12 70 Mail : maisoneglise@wanadoo.fr

Jean-Claude DELONG

L'AUMONERIE CATHOLIQUE DE PRISONS

L'actuel aumônier catholique de prisons de la Maison d'Arrêt de Vesoul, Roger touché par la limite de l'âge, devra mettre un terme à sa mission dans 2 ans.

C'est la raison qui m'invite à :

- préciser que nous sommes en recherche de personnes désireuses de se former pour assurer cette mission initiée au 17^{ème} siècle par Saint Vincent de Paul ;
- expliquer ce qu'est cette mission.



La mission des aumôniers catholiques des prisons est de rencontrer et d'accompagner les personnes détenues qui le leur demandent dans l'enceinte des établissements pour peine (prisons).

Cet accompagnement peut se faire sous forme d'entretien individuel ou d'animation de groupe (groupe de parole et d'échange à partir de la lecture de texte ou de vidéo). L'aumônier est chargé de la préparation du culte.

Envoyés en mission par l'Église catholique, les aumôniers sont présents dans les 188 établissements pénitentiaires du territoire.

En novembre 2021, l'aumônerie catholique comptait 694 aumôniers dont 246 femmes et 448 hommes. Parmi eux 494 laïcs, 39 religieux ou religieuses, 108 prêtres et 53 diacres. Ce sont ces personnes actives en détention qui fondent l'Église derrière les barreaux.

Quand nous entrons en détention, nous avons une pensée particulière pour les victimes, personnes qui ont été traumatisées par des violences ; mais également pour ceux qui ont reconnu leurs agressions trop souvent sous l'effet de l'alcool ou de stupéfiants et qui, dans le milieu carcéral, trouvent des ressources pour sortir de leur situation malgré la pauvreté qui les entoure. Je rapporte ci-dessous ces quelques lignes recueillies après un échange avec des personnes détenues « Une pensée pour les personnes détenues qui ne peuvent pas se payer de tabac et qui fouillent les cendriers pour satisfaire leur besoin ; pour les indigents (personnes qui n'ont pas d'aides extérieures) qui avec leur allocation de 30€ / mois, ont tout juste de quoi payer les produits d'hygiène de nettoyage de leur cellule et de quoi laver leur linge. »

Je conclus en citant un court extrait du livre d'Isaïe au chapitre 11, lu le 4 décembre 2022 :

« Un rameau sortira de la souche de Jessé, père de David. Il ne jugera pas sur l'apparence ; il ne se prononcera pas sur des rumeurs. Il jugera les petits avec justice ; avec droiture ».

Je reste à disposition des personnes qui seraient intéressées par cette mission pour leur indiquer le temps à y consacrer et les formations nécessaires (prises intégralement en charge par la caisse d'aumônerie).

Roger MICHELOT

NOS DEUX PAROISSES

PÈLERINAGE À SANCEY SAMEDI 1^{er} JUILLET 2023

Venez découvrir le village natal de Sainte Jeanne-Antide THOURET, sa basilique édifée en 1928 et l'église du village.

ORGANISATION :

- 🚗 départ : Saulx-de-Vesoul à 8h, Noroy-le-Bourg à 8h30.
- 🚗 Arrivée à Sancey vers 9h45. Accueil autour d'un café.
- 🚗 10h30 : célébration de la messe à la basilique.
- 🚗 11h15 : visite de la basilique.
- 🚗 12h15 : repas
- 🚗 14h : Visite de la maison de Jeanne-Antide, de l'église du village...
Rencontre avec une religieuse.
Vous pourrez aller à la fruitière du village si vous voulez du comté ou autre produit de la région !
- 🚗 17h : départ de Sancey pour le retour.
- 🚗 Arrivée prévue aux alentours de 18h30 à Noroy-le-Bourg et 19h à Saulx-de-Vesoul.



Le tarif pour ce voyage est fixé à **35 euros pour les adultes et 25 euros pour les enfants, repas inclus.**

Attention, vous devez vous inscrire impérativement avant le 10 juin 2023.

Cette journée de pèlerinage s'adresse à toutes et tous. Les personnes à mobilité réduite sont les bienvenues.

Habitants de nos 33 villages, soyons nombreux à participer à ce beau voyage !

Les deux Equipes de Coordination Pastorale

Bulletin d'inscription au voyage co-paroissial à Sancey le 1^{er} juillet 2023

Merci de noter les noms et prénoms de chaque personne sur le bulletin afin que nous puissions établir une liste nominative pour le transporteur.

Nom: Prénom: Village

Nom: Prénom:

Nom: Prénom:

Nom : Prénom:

Nom : Prénom :

N° de téléphone:

Nous prenons le car:

➤ à Saulx-de-Vesoul (rendez-vous à **7h45**)

➤ Noroy-le-Bourg (rendez-vous à **8h15**) (rayer la mention inutile)

Nombre d'adultes : x **35,00 €** = €

Nombre d'enfants : x **25,00 €** = € total :

Inscription avec le règlement (chèque à l'ordre de la paroisse de Noroy-le-Bourg) avant le 10 juin 2023 auprès de :

- Christophe ROSSÉ (06 40 06 03 53)
- Pascale DAVAL (07 87 03 89 84)
- Colombe GRILLOT (06 32 69 90 24)
- Brice MUHLEMATTER (06 32 39 17 09)

MAILLERONCOURT-CHARETTE

MAILLERONCOURT SOUS LE PATRONAGE DE SAINT LÉGER.



Léger, Leodegar (« lance du peuple ») en francique, Leodegarius en latin, est né vers 615. Noble franc ordonné évêque d'Autun vers 660, il était engagé dans des luttes politiques en faveur de l'autonomie de la Bourgogne qui est alors une composante du royaume Franc.

Opposé à Ébroïn, le Maire du Palais qui soutenait un autre candidat, Théodoric, il est condamné dans un premier temps à l'exil à l'abbaye de Luxeuil durant 2 ans puis à avoir les yeux crevés, les lèvres coupées et la langue arrachée. Ce qui, selon « La légende dorée », ne l'empêcha pas de continuer à prier, prêcher et de prédire à Ébroïn quand et comment il allait mourir. Il fut ensuite emprisonné dans un monastère de Fécamp, jugé et condamné à être décapité en 679. La date de son martyr a été fixée au 2 octobre.

Très vite reconnu comme saint, il jouit d'une grande popularité. Cette popularité, sa défense de l'autonomie de la Bourgogne dont Mailleroncourt-Charette faisait partie et sa présence à l'abbaye de Luxeuil pourrait expliquer que la paroisse soit sous son patronage dès 1220.

LES ÉGLISES

Plusieurs églises se sont succédées au fil des siècles à Mailleroncourt-Charette.

Les travaux de la Société d'Agriculture, Lettres, Sciences et Arts de la Haute-Saône (SALSA 70), attestent ainsi de l'existence en 1222 d'une église consacrée à Saint Léger, érigée à l'emplacement de l'actuelle chapelle Saint Léger, route de Villers, à proximité de la voie romaine. Nous n'avons pas d'information précise sur la date de sa construction.

Cette première église paroissiale destinée aux villages de Mailleroncourt-Charette, Servigney et Neurey, villages dépendants de l'abbaye de Luxeuil, est « citée dans une bulle de 1222 sous le titre de S. Leodegar ». Elle aurait été incendiée lors de la guerre de 10 ans (1634 à 1644) qui opposa les Français et leurs alliés suédois et lorrains, aux Bourguignons. La Franche-Comté est alors le Comté de Bourgogne, possession des Habsbourg d'Espagne. Il ne reste de cette église que son souvenir, dont témoigne la chapelle St Léger, « reconstruite » en 1838 par le curé PHEULPIN et ses paroissiens. Elle fut le cadre de procession aux Rogations puis de cérémonies religieuses jusque dans les années 1990.

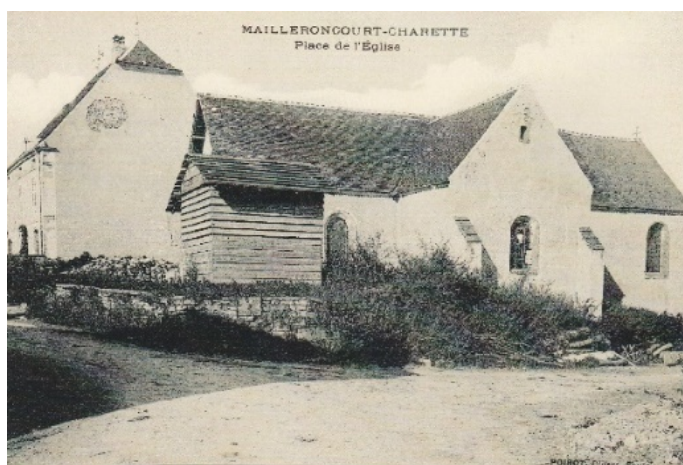


Une deuxième église paroissiale est construite, suite à la destruction de l'édifice pastoral durant la guerre de 10 ans, au centre du village, approximativement à l'emplacement de celle qui fut démolie vers 1929 (rue du Moulin). Sa construction se situe entre les dates de 1645 et 1693, dates de son incendie d'une part et d'une pierre tombale retrouvée sur site d'autre part.

Des zones d'ombre subsistent sur l'histoire de cette deuxième église, malgré l'existence de divers documents. Ainsi une centaine d'année plus tard, elle est décrite « en très mauvais état », comme l'atteste un rapport établi en 1761.

Selon la SALSA, une troisième église, plus grande, est alors construite en 1781. Mais selon le rédacteur du bulletin paroissial de 1909, l'église n'a été l'objet que de transformations en ...1822 : la nef a été agrandie par deux chapelles latérales, une fenêtre a été ouverte sur le mur nord et le chœur a été réparé.

Le 19 janvier 1900, un rapport d'expertise indique de nouveau que l'église est en très mauvais état. Il est suivi, en juillet 1904 d'une interdiction d'utiliser les chapelles latérales et de la décision de démolir le clocher, le plus dangereux, ce qu'ordonnera le Conseil Municipal le 13 août 1904. Les cloches sont alors descendues et installées dans un bâtiment « provisoire » en bois à proximité. Une carte postale de l'époque montre cette construction auprès des ruines du clocher. Le Foyer Rural, lors de ses recherches en 2019 a matérialisé temporairement l'évolution de cette église à son emplacement.



En 1909, une nouvelle église, le bâtiment actuel, est construite à Mailleroncourt-Charette, sur un terrain proche, don de l'abbé SIRVAUX. Son statut, suite à la loi de séparation des églises et de l'Etat, la lie au marquis de SAINT MAURIS, puis à l'association diocésaine en 1929 et enfin à la commune en 2004 à laquelle elle fut vendue avec d'autres biens.

L'ancienne église, quant à elle, sera démolie vers 1929. Par contre, les cloches resteront sur le même emplacement jusqu'en 1962, date d'ajout d'un clocher « moderne et électrifié » à la nouvelle église.



Très peu d'éléments subsistent des anciennes églises de Mailleroncourt.

La chapelle saint Léger date du XIX^e siècle, date de sa reconstruction, mais des pierres taillées restent visibles dans le ruisseau proche.

La seconde église a totalement disparu au profit d'une croix érigée en 1937 à son emplacement et son cimetière a été fermé après l'épidémie de choléra de 1854. Deux pierres tombales dont l'une de 1693, ainsi que le mur de soutènement de la chapelle latérale méridionale sont encore visibles.

L'église actuelle, de 1909, sans caractère particulier, conserve, par contre, les deux cloches de 1850 et 1910, ainsi que quatre statues anciennes dont trois classées au patrimoine national :

- la Vierge à l'enfant (du XVe, suffisamment ancienne pour avoir orné l'église primitive détruite lors de la guerre de 10 ans entre 1634 et 1644)

- Saint Isidore, bois taillé du XVIII^e siècle et saint Léger, de la même période. Une statue de saint Léger en bois doré et non datée mais connue pour être de la seconde église les a rejoints en 2019.



(Extraits de la revue du club généalogique du Foyer Rural 2019)

LE CHÂTEAU



Le château est le témoin du passé du village. Selon certains documents, il semble que l'origine du château fort de Mailleroncourt-Charette soit née au X^e siècle d'une volonté de l'abbaye de Luxeuil (dont l'emprise s'étendait jusque-là) de protéger ses terres des invasions barbares. Le château a été détruit au XVII^e siècle par les Suédois, « soudoyés par le roi de France qui voulait annexer la Franche-Comté ». Au fronton d'une porte de l'édifice, on pouvait lire cette inscription en latin : « Ce château presque détruit fut relevé de ses cendres par Nicolas Joseph Terrier, sénateur » au XVIII^e siècle, un marquis dont la famille demeura en possession du domaine jusqu'en 1810.

Le château passa ensuite de main en main. Aujourd'hui, c'est une propriété privée.

Agnès EUVRARD

ONCTION DES MALADES

Les paroisses de Saulx-Colombier et de Noroy-le-Bourg proposent de recevoir le sacrement des malades lors de la messe, dimanche 14 mai à 11h à Colombier.

L'Onction des malades n'est pas le sacrement des mourants mais celui de la confiance et de l'espérance que les catholiques peuvent recevoir à tout âge et plusieurs fois dans leur vie si nécessaire, lorsque la santé physique, psychique et spirituelle est mise à rude épreuve.

Là, Dieu donne toute la puissance de son Esprit-Saint, de son amour à la personne qui Lui demande son aide, dans la foi, la confiance et l'espérance.

L'essentiel du sacrement se trouve dans l'imposition des mains, en silence, à chaque personne, par le prêtre qui lui fera ensuite une onction d'huile bénie par notre Évêque lors de la messe chismale.

Si vous souhaitez recevoir ce sacrement, veuillez vous adresser à :

- FOLLEY Chantal 03 85 95 93 83
- LARGET Marie-Claude 09 77 80 31 42

Afin de pouvoir recevoir de sacrement à domicile, prévenez l'Abbé Jean-Pierre POIROT : 06 31 87 49 97

L'Équipe SEM

INSCRIPTIONS CATÉCHÈSE 2023-2024

Chers parents,

- Vous avez demandé le Sacrement de Baptême pour vos enfants et vous vous êtes engagés à les éduquer dans la Foi Catholique avec le meilleur de vous-même et en faisant confiance à l'Église Catholique de laquelle vous êtes membre par votre propre baptême.

La catéchèse n'est pas une option facultative (si vos enfants le veulent ...) mais un engagement que vous avez pris publiquement à leur Baptême.

- Pour des raisons personnelles, vous n'avez pas demandé le Sacrement de Baptême pour vos enfants ; néanmoins, vous pouvez faire en sorte qu'ils reçoivent une éducation chrétienne. Ils découvriront ainsi de quel amour Dieu nous aime et quel sens Il peut donner à notre vie.

Veillez, s'il vous plait, inscrire vos enfants le plus tôt possible, (de préférence avant le 30 juin prochain).

Il est nécessaire de connaître le nombre d'enfants inscrits par niveau afin de commander les manuels au plus juste.

C'est aussi une nécessité pour l'organisation optimale des groupes

Merci à vous catéchistes pour votre dévouement au service des enfants, en Église, qui nous sont confiés par leurs parents. Votre mission, notre mission est de leur faire connaître Dieu qui est Père, Fils et Saint-Esprit, au sein de l'Église Catholique ;

Soyez assurés de mon soutien et de mon union dans la prière.

Votre Curé, Abbé Jean-Pierre POIROT



	Père	Mère
Nom, prénom		
Adresse		
téléphone		
Adresse mail		

Nom, prénom de l'enfant :

Date de naissance

Date et lieu de baptême : (fournir un certificat de baptême)

Inscription : 1^{ère} année

Réinscription : 2^{ème} année 3^{ème} année 4^{ème} année

Autorisation du droit à l'image :

J'autorise, conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au nom, les catéchistes à prendre des photos de jeunes lors des rencontres de l'année, dans le but de les faire figurer éventuellement sur le site de la paroisse et dans les journaux paroissiaux : Oui Non (rayez la mention inutile)

SIGNATURE

La participation financière des parents s'élève à **30 euros**, à régler avec le retour de cette fiche d'inscription, par chèque à l'ordre de : **paroisse de Saulx-Colombier**. Merci.

A remettre de préférence aux responsables de la catéchèse pour nos deux paroisses :

Mme Chantal VIROT – SAULX-de-VESOUL 70240 – Tél. 07 71 63 41 85

Mme Martine GRANDMOUGIN – CREVENEY 70240 – Tél. 07 85 48 88 89

CONFIRMATION

Dimanche de Pâques, 8 avril, à 10h30, au cours de l'Eucharistie qu'il présidera en l'église de Dampierre-sur-Linotte, Monseigneur BOUILLERET confèrera le Sacrement de Confirmation à 22 jeunes de notre Doyenné des Plateaux de Vesoul. Parmi eux, deux jeunes appartiennent à la paroisse de Saulx-Colombier : Lucas GRANDMOUGIN (Chateney) et Wilhelm LAEMLIN (Saulx-de-Vesoul).

Ces jeunes vont recevoir le troisième Sacrement de l'Initiation Chrétienne, après le Baptême et l'Eucharistie. L'Esprit-Saint, qu'ils vont recevoir de manière particulière, fera de ces jeunes de vrais disciples missionnaires de l'Évangile.

Chers jeunes, nous vous assurons de notre prière et de notre soutien fraternel.

CARNET

BAPTÊMES :

08 janvier	Warren SAUGET	CALMOUTIER
19 février	Lola CARREY	NOROY-LE-BOURG
19 février	Marius KEIGERLIN	COLOMBE-LES-VESOUL

NOUS AVONS CONFIE À DIEU NOTRE PÈRE :

12 décembre	Jacques BRINGOUT	VILLERS-LE-SEC
14 décembre	Madeleine THOMAS	SERVIGNEY
16 décembre	Marie-José BOURNONVILLE	VESOUL
17 décembre	Marguerite CORBERAND	SAULX-DE-VESOUL
22 décembre	Dominique LEMARQUIS	MEURCOURT
22 décembre	Serge OUDOT	SAULX-DE-VESOUL
28 décembre	Andrée LAURENT	CERRE-LES-NOROY
30 décembre	Aimée JOLAS	SAULX-DE-VESOUL
02 janvier 2023	Colette MARQUET	SERVIGNEY
09 janvier	Colette TRIPOGNEY	BOREY
11 janvier	Martine PASQUIER	LA DEMIE
12 janvier	Ladislav NEMETH	VALLEROIS-LE-BOIS
12 janvier	Yvette RAGONNET	MEURCOURT
14 janvier	Nicole JOLY	CALMOUTIER
16 janvier	Suzanne FILLOZ	VALLEROIS-LE-BOIS
17 janvier	Claire VIROT	COLOMBIER
18 janvier	Patrick AUBRY	POMOY
19 janvier	Denis ECOFFET	SAULX-DE-VESOUL
19 janvier	Nelly ROGER	AUTREY-LES-CERRE
25 janvier	Raymonde BOTTON	COLOMBE-LES-VESOUL
02 février	Brigitte GRANDGIRARD	DAMPVALLEY-LES-COLOMBE
03 février	Fabienne LAURENCY	VELLEMINFROY
04 février	Sylvain PLAÏ	NOROY-LE-BOURG
07 février	Véronique GAUTHIER	VALLEROIS-LE-BOIS
11 février	Claude MAGNIN	VILLERS-LE-SEC

PLANNING DES MESSES

	Dates	9h30	11h
AVRIL	2 avril - Rameaux	9 h 00 NOROY-LE-BOURG	SAULX-DE-VESOUL
	6 avril - Jeudi Saint	18 h 00 CALMOUTIER	
	7 avril - Vendredi Saint	15 h 00 GENEVREY	18 h 00 VILLERS-LE-SEC
	8 avril - Samedi Saint	21 h 00 SAULX-DE-VESOUL Baptême d'un adulte Joao COUTO-NETO (VELLEMINFROY)	
	9 avril - Pâques	COLOMBIER	NOROY-LE-BOURG
		10 h 30 DAMPIERRE SUR LINOTTE : CONFIRMATION	
	16 avril – 2 ^{ème} de Pâques	NOROY-LE-BOURG	COLOMBIER
	23 avril – 3 ^{ème} de Pâques	MOLLANS	SAULX-DE-VESOUL
30 avril – 4 ^{ème} de Pâques	SAULX-DE-VESOUL	COLOMBE-LÈS-VESOUL	
MAI	7 mai – 7 ^{ème} de Pâques	COLOMBIER	NOROY-LE-BOURG
	14 mai – 6 ^{ème} de Pâques	NOROY-LE-BOURG	COLOMBIER Onction des malades
	18 mai - Jeudi Ascension	COLOMBIER	NOROY-LE-BOURG
	21 mai – 7 ^{ème} de Pâques	MOLLANS	SAULX-DE-VESOUL
	28 mai - Pentecôte	COLOMBIER	NOROY-LE-BOURG
JUIN	Samedi 3 juin	Messe anticipée – 18 h 00 MOLLANS	
	4 juin – Ste Trinité	10 h 30 SAULX-DE-VESOUL (Profession de Foi)	
	Samedi 10 juin	Messe anticipée – 18 h 00 SAULX-DE-VESOUL	
	11 juin – le Saint Sacrement (Corps et Sang du Christ)	10 h 30 MOLLANS (Premières Communions)	
	18 juin – 11 ^{ème} du temps ordinaire	NOROY-LE-BOURG	COLOMBIER
	25 juin – 12 ^{ème} du temps ordinaire	COLOMBIER	MOLLANS
JUILLET	2 juillet – 13 ^{ème} du temps ordinaire	CALMOUTIER	VELORCEY
	9 juillet – 14 ^{ème} du temps ordinaire	10 h 30 NOROY-LE-BOURG 20 ans de sacerdoce de l'Abbé Jean-Pierre POIROT	
	16 juillet – 15 ^{ème} du temps ordinaire	MOLLANS	SAULX-DE-VESOUL
	23 juillet – 16 ^{ème} du temps ordinaire	COLOMBIER	NOROY-LE-BOURG
	30 juillet – 17 ^{ème} du temps ordinaire	NOROY-LE-BOURG	COLOMBIER